



Strasbourg, le 16 juin 2014

CDL-PL-PV(2014)002syn
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

99^e SESSION PLÉNIÈRE
(Venise, 13-14 juin 2014)

CARNET DE BORD

La Commission

- a rendu hommage à feu M. Jean-Claude Colliard, membre de la Commission de Venise au titre de la France ;
- a tenu un échange de vues avec M. Ildir Peçi, vice-ministre de la Justice de l'**Albanie**, et a adopté l'avis sur le projet d'amendements aux codes de procédure civile et pénale de l'Albanie ;
- a tenu un échange de vues avec M. Vrezh Gasparyan, Conseiller principal du Président de l'Assemblée nationale de la République d'**Arménie**, et a adopté l'avis sur le projet de loi portant modification au Code judiciaire de la République d'Arménie et le complétant ;
- a été informée du processus de réforme constitutionnelle en Arménie ;
- a tenu un échange de vues avec M. Kamran Bayramov, Directeur du service pour le travail des municipalités, Département du travail avec les pouvoirs régionaux et de l'autonomie locale de l'administration présidentielle de l'**Azerbaïdjan** et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale de la démocratie (DGII) du Conseil de l'Europe sur le projet de loi sur le projet d'amendements à la loi sur le statut des municipalités de la République d'Azerbaïdjan ;
- a tenu un échange de vues avec Mme Tinatin Khidasheli, membre de la Commission d'Etat pour la réforme de la Constitution de la **Géorgie** sur l'avancement des travaux sur la réforme constitutionnelle en Géorgie ;
- a tenu un échange de vues avec M. Danyar Narymbaev, Chef de l'administration présidentielle de la **République kirghize** et avec M. Omurbek Tekebaev, Membre du parlement, et adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de code électoral de la République kirghize, préalablement adopté par le Conseil des élections démocratiques le 12 juin 2014 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Toktogul Tumanov, Président de la Commission parlementaire sur le pouvoir judiciaire de la République kirghize, et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi constitutionnelle "sur l'introduction d'amendements à la loi constitutionnelle 'sur le statut des juges de la République kirghize'" ;
- a tenu un échange de vues avec M. Mukambet Kasymaliev, Président de la Chambre constitutionnelle de la République kirghize, et a adopté l'avis sur le projet de loi sur la Chambre constitutionnelle de la République kirghize ;
- a tenu un échange de vues avec M. Dimitry Vyatkin, vice-président de la Commission sur la législation constitutionnelle et le développement institutionnel de la Douma d'Etat de la **Fédération de Russie**, et a adopté l'avis sur la Loi fédérale n° 121-FZ sur les organisations non-commerciales (« loi sur les agents étrangers ») de la Fédération de Russie ainsi que sur la Loi fédérale n° 190-FZ sur des amendements au Code pénal (« loi sur la trahison ») de la Fédération de Russie, préalablement examiné par la sous-commission sur les droits fondamentaux le 12 juin 2014, et a donné mandat aux rapporteurs de compléter l'avis, en particulier à la lumière des modifications très récentes à la loi n° 121-FZ ;
- a tenu un échange de vues avec M. Tomáš Borec, ministre de la Justice de la **République slovaque**, et a adopté l'avis sur la procédure de nomination des juges de la Cour constitutionnelle dans la période de transition présidentielle en République slovaque,

préalablement examiné par la sous-commission sur les institutions démocratiques le 12 juin 2014 ;

- a adopté l'avis sur le projet de loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle de la République du **Tadjikistan** ;
- a été informée des perspectives de coopération dans le cadre de la réforme constitutionnelle en **Ukraine** et a autorisé les rapporteurs à envoyer, sur demande, un projet d'avis aux autorités ukrainiennes au cours de l'été, avant la prochaine session plénière ;
- a adopté les lignes directrices conjointes révisées de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur la **personnalité juridique des communautés religieuses ou de croyance** ;
- a entériné l'étude comparative sur la **législation nationale sur la liberté de réunion pacifique** rédigée par l'Institut Max Planck ;
- a été informée des **suites données** au mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la Géorgie sur les requêtes individuelles des radiodiffuseurs publics ; à l'avis conjoint sur le projet de Code électoral de la **Bulgarie** et à l'avis conjoint sur la loi portant modification de certaines dispositions législatives relatives à l'élection du Président de l'Ukraine adoptée par la Verkhovna Rada d'Ukraine le 24 juillet 2009 ;
- a été informée des développements constitutionnels en **Norvège**, en **Tunisie** et en **Turquie** ;
- a été informée de la coopération avec le **Maroc** ;
- a été informée des perspectives de coopération avec la **Libye** ;
- a tenu un échange de vues avec le **Comité des Ministres** du Conseil de l'Europe et a été informée de la décision prise par ce Comité le 11 juin 2014 d'inviter le Kosovo à devenir membre de la Commission de Venise ;
- a tenu un échange de vues avec les représentants de l'**Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- **a élu** Mme Jasna Omejec (Croatie) comme membre du bureau ; M. Oliver Kask (Estonie) comme vice-président de Conseil des élections démocratiques et M. Michael Frendo (Malte) comme vice-président de la sous-commission sur les institutions démocratiques ;
- a été informée des résultats de la réunion du **Conseil scientifique** du 12 juin 2014 et a approuvé les critères pour la **composition** du Conseil scientifique comme suit : Président et vice-présidents de la Commission ; présidents des sous-commissions ; membres ou membres suppléants qui dirigent des centres de recherche sur le droit constitutionnel, le droit international ou les droits de homme ;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du **Conseil des élections démocratiques**, tenue le 12 juin 2014 ;
- a été informée des activités récentes ainsi que des perspectives pour le développement de la sous-commission sur l'**Amérique latine** ;

- a confirmé qu'à l'invitation du ministère des Affaires étrangères de l'Italie, la **100^e session plénière se tiendra à Rome les 10-11 octobre 2014** ;
-
- a été informée que le **quatrième atelier interculturel pour la démocratie** sur « Transparence de l'administration publique, État de droit et développement équitable et durable » se tiendra à Rome le **9 octobre 2014** ;
- a confirmé la date de la prochaine session : **12-13 décembre 2014** et a fixé les dates des **sessions pour l'année 2015** comme suit : 20-21 mars 2015; 19-20 juin 2015; 23-24 octobre 2015; 18-19 décembre 2015.